



PACTE D'AMITIE

Nous, SHUNICHI SUZUKI, Gouverneur de Tokyo,
et Jacques CHIRAC, Maire de Paris,
désireux de développer la compréhension, la solidarité
et la coopération entre nos cités, en favorisant
les échanges de citoyens et d'expériences dans
tous les domaines de l'activité municipale ;
soucieux de répondre dans les meilleures conditions
aux besoins réels et aux aspirations profondes de
nos populations,
avons décidé de consacrer par un acte officiel les
liens d'estime et d'amitié qui unissent depuis de
longues années nos deux capitales.
Nous déclarons que ce pacte d'amitié fraternelle, qui
a été solennellement approuvé par nos assemblées
municipales, sera reproduit sur papier aux armes de
Tokyo et de Paris, et conservé aux Archives de
chacune de nos villes.

Fait à Paris

le 14 juillet 1982

SHUNICHI SUZUKI
Gouverneur de Tokyo

Jacques CHIRAC
Maire de Paris